

Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

# Bilan des actions 2022



**Intégration  
des personnes handicapées**

## **Plan d'action de l'année 2022 pour l'intégration des personnes handicapées**

### **Le comité**

Le service des loisirs et de la culture coordonne la mise en œuvre du plan d'action. Le comité est formé des personnes suivantes :

- M. Marc-Olivier Leblanc, conseiller municipal;
- M. Maxime Thérien, directeur du service des loisirs et de la culture;
- M. Joëlle Brassard, directrice par intérim du service infrastructures et techniques;
- Mme Linda Charbonneau, directrice des ressources humaines et directrice générale adjointe;
- Mme Émilie Lepage, directrice des communications et de l'expérience citoyenne;
- M. Patrice Martel, directeur du service de sécurité incendie;
- Mme Julie Picard (représentant des citoyens).

Responsable	Obstacles	Objectif	Actions	Délai de réalisation	Résultats
<b>Travaux publics et Services techniques</b>	•Les chaises roulantes peuvent difficilement accéder ou circuler sur certains trottoirs de la Ville.	•Assurer la circulation des chaises roulantes et triporteurs sur les trottoirs.	•Vérifier les abaissés de trottoirs et l'état des trottoirs, puis les corriger.	•2023 et les années suivantes.	•Les travaux d'amélioration des trottoirs seront réalisés lors des travaux de réaménagement du boul. Sainte-Anne par le MTQ en 2023.
	•Les espaces de stationnement sont restreints au centre-ville.	•Offrir des espaces dédiés aux personnes handicapées à proximité du centre-ville.	•Aménagement d'un stationnement avec cases dédiées donnant accès au centre-ville.	•2023 et les années suivantes.	•Les travaux d'amélioration des stationnements seront réalisés lors des travaux de réaménagement du boul. Sainte-Anne par le MTQ en 2023. La réfection des stationnements de la Halte Desjardins et de la place de la meunerie ont été réalisés en 2022.
<b>Ressources humaines</b>	•Il serait difficile de maintenir en emploi certains employés qui deviendraient handicapés.	Faciliter le maintien en fonction des employés en cours d'emploi qui deviendraient handicapés.	•Offrir les adaptations nécessaires au poste de travail et à sa description de tâches.	•2022 et les années suivantes.	•L'intégration des employés se fait en continu en fonction des besoins spécifiques.
	Méconnaissance de la réalité des personnes handicapées.	Mieux outiller les employés concernant l'accueil des personnes handicapées en milieu de travail.	Offrir une formation aux employés concernant l'accueil des personnes handicapées en milieu de travail.	2022	Aucune formation n'a été réalisée en 2022. L'action sera reportée en 2024, car la politique en équité, diversité et inclusion sera réalisée en 2023
	Absence de politique d'embauche de personne handicapée.	Mettre en place une politique d'embauche de personne handicapée à compétence égale.	Élaboration d'une politique en équité, diversité et inclusion.	2022	La politique sera réalisée en 2023
<b>Loisirs</b>	•Les parcs municipaux n'offrent pas de modules de jeux pour les enfants handicapés.	•Permettre aux enfants handicapés de s'amuser dans un module de jeux adaptés.	•Installer un module de jeux et un revêtement de sol appropriés afin que les enfants handicapés puissent s'amuser.	•2022	Il n'y a pas eu de nouvelle installation en 2022.

			<ul style="list-style-type: none"> <li>•Lors d'appels d'offres, toujours prévoir l'accessibilité des personnes handicapées.</li> </ul>	2022 et les années suivantes	Lors de l'appel d'offre du parc St-Gabriel, des clauses dans le devis ont été ajoutées afin de rendre le module de jeu adapté à une plus grande majorité d'enfant.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Les enfants handicapés ont un accès limité au camp de jour.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Favoriser la participation des enfants handicapés au camp de jour.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Maintenir l'embauche de 16 animateurs accompagnateurs.</li> </ul>	•2022 et les années suivantes	Nous avons 16 animateurs accompagnateurs subventionnés en 2022
	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Les enfants handicapés de plus de 14 ans n'ont pas accès au camp de jour.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Favoriser la participation des enfants plus vieux à des activités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Vérifier la possibilité d'ajouter des camps spécialisés.</li> </ul>	•2022	Non réalisé.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Les événements organisés ne prévoient peu ou pas l'accès et la participation des personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Permettre la participation des personnes handicapées aux événements populaires organisés par la communauté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Sensibiliser les organismes afin qu'ils prévoient des mesures et publicisent celles-ci afin de permettre la participation des personnes handicapées.</li> </ul>	•2022 et les années suivantes.	Non réalisé.
<b>Bibliothèque</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Les personnes avec un handicap visuel ont peu de livres adaptés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Offrir des livres rédigés en gros caractères aux personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Acheter davantage de livres rédigés en gros caractères.</li> </ul>	•2022 et les années suivantes.	•L'achat de nouveaux livres se fait en continu. Environ 10 à 15 livres par année.
<b>Culture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•L'accès aux personnes handicapées est difficile lors d'événements populaires ou de spectacles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Favoriser l'accès aux personnes handicapées aux événements populaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Dédier des stationnements réservés aux personnes handicapées.</li> <li>•Placer des toilettes chimiques adaptées aux personnes handicapées.</li> </ul>	•2022 et les années suivantes.	•Nous réservons des toilettes chimiques adaptées lors des événements de la Ville. (Fête des citoyens, vendredis musicaux, etc).
<b>Urbanisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•L'accès à certains commerces est difficile pour les personnes en fauteuil roulant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Permettre aux personnes en fauteuils roulants ou triporteurs d'accéder aux commerces.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Via la réglementation municipale ou une sensibilisation accrue, demander aux commerçants de s'assurer que leur</li> </ul>	•2022 et les années suivantes.	•En continu.

			accès aux fauteuils roulants soit bien adapté (exemple ; Tim Horton).		
	•Certains stationnements publics et commerciaux n'ont pas d'espaces réservés aux personnes handicapées.	•Sensibiliser les commerçants pour l'aménagement d'espaces de stationnement afin de favoriser l'accès aux personnes handicapées.	•Promouvoir auprès des commerçants l'importance de l'accès des personnes handicapées aux lieux publics et du respect de la réglementation sur l'aménagement d'un stationnement.	•2022 et les années suivantes.	•En continu.
	Les frais de permis de la ville augmentent le fardeau fiscal des personnes handicapées.	Diminuer les frais administratifs des personnes handicapées	Abolition des frais de permis pour la rénovation pour adapter les domiciles pour les personnes handicapées.	2022	Non réalisé
<b>Communication</b>	•Les personnes handicapées ne se sentent pas en sécurité aux passages piétonniers.	•Améliorer la sécurité aux passages piétonniers, y compris ceux ayant une lumière de signalisation.	•Informé la population des règles de sécurité à respecter à un passage piétonnier.	•2022 et les années suivantes.	•non réalisée. Réalisation du plan de communication en 2023 et diffusion en 2024.
	•Les personnes handicapées sont peu informées des services qui leur sont offerts.	•Promouvoir les actions entreprises et réalisées à l'égard des personnes handicapées.	•Rendre le plan d'action facile d'accès au public et diffuser les actions entreprises par la Ville ou ses organismes sur le site internet, Facebook, et dans la revue municipale.	•2022 et les années suivantes.	•Réalisé
			•Ajouter le logo et indication dans une section de la programmation.		
			•Faire une communication officielle, une conférence de presse et mettre une section sur le site web. Faire un plan de communication.		
		•Promouvoir les bons coups.			•N'a pas été réalisé en 2022.
	•Connaître les besoins et les obstacles des personnes handicapées.		•Faire une publication payante.	2022	Non réalisé

	•Manque un membre citoyen au comité représentant les personnes handicapées.		•Voir avec les associations de personnes handicapées ou avec le CISSS des Laurentides.	2022	Un membre citoyen a été trouvé.
	Difficulté de communication avec des personnes handicapées.	Augmenter les services offerts auprès des citoyens	•Rendre disponible le site internet de la ville avec une accessibilité universelle; •Avoir une entente de service avec une compagnie d'interprète.		

Responsable	Obstacles	Objectif	Actions	Délai de réalisation	Résultats
<b>Accès aux bâtiments municipaux</b>	•Les personnes handicapées accèdent difficilement à certains bâtiments municipaux.	•S'assurer que les fauteuils roulants puissent entrer dans les édifices municipaux lorsqu'il y a des travaux.	•Installer un seuil temporaire ou un passage approprié pour accéder aux édifices.	•2022 et les années suivantes.	En continu.
<b>Centre sportif</b>	•Les personnes handicapées ont un accès difficile à l'aréna.	•Accès aux personnes handicapés dans l'aréna pour assister aux événements.	•Installer des portes automatiques pour accéder à l'aréna. •Aménager des espaces réservés aux personnes handicapées dans l'aréna.	•2022	•Revoir tous les accès de l'aréna autant extérieur qu'intérieur.

<b>Sécurité incendie</b>	•Les services d'urgence ne sont pas informés des lieux où résident des personnes ayant un handicap.	•Recenser les personnes handicapées ou ayant une incapacité liée à la mobilité sur le territoire.	•Inscrire les citoyens lors des visites résidentielles. •Promouvoir l'inscription volontaire via les médias et les outils de communication municipaux.	•2022 et années suivantes	•Service sécurité incendie maintient à jour la liste. Cette liste est expédiée au 911.
	•Les personnes handicapées sont isolées et vulnérables en situation d'urgence.	•Être en mesure d'aider et de secourir les personnes handicapées advenant une situation d'urgence.	•Transmettre une feuille d'instruction pour évacuation en cas d'incendie à toutes les personnes identifiées.	•2022	Non réalisé, le service incendie va le réaliser en 2023.